



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° NOR : MENH2511655N du 13/06/2025 parue au BO n° 28 du 10/07/2025, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2026;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 04/07/2025 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4469, en Sc. indus. de l'ingénieur option informatique et numérique, de la composante IUT de Béthune est mise en place au titre du recrutement 2026 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	BRICOUT	FRANCOIS	AGREGE	H1300
Mme	ESSGHAIER	FATMA	MCF	61
M.	LAFIFI	SOHAIB	MCF	27
Mme	MACHUT	CECILE	MCF	32
M.	MERCHEZ	SYLVAIN	MCF	27
M.	MERCIER	DAVID	PR	61

Article 3 : Madame Cécile Machut est nommée présidente de la commission d'affectation et Monsieur David Mercier est nommé vice-président de la commission d'affectation.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Présidente